

# Comment accueillir Mozart à la salle de sports?

**La Chaux-de-Fonds** La salle de musique étant toujours en travaux, il a fallu activer un «plan B» pour accueillir un concert du requiem de Mozart... au Pavillon des sports.

Par Patrick Di Lenardo

Écouter le requiem de Mozart dans une halle de gym? Le défi est audacieux. Pourtant, c'est bien ce qui se passera au soir du 20 novembre prochain au Pavillon des Sports de La Charrière à La Chaux-de-Fonds. Le prestigieux Amsterdam Baroque Orchestra & Choir dirigé par Ton Koopman viendra se produire dans la halle, complètement transformée pour l'occasion.

Organisatrice du concert, la Société de musique de La Chaux-de-Fonds s'est vue contrainte d'utiliser ce «plan B». En effet, les travaux de rénovation de la Salle de musique ont du retard. Un mois au moins, ceci à cause d'un fournisseur d'équipements. Divers spectacles sont ainsi touchés, dont celui agendé depuis des mois par la Société de musique. Annuler? Sûrement pas. «On y a pensé quelques secondes. Mais finalement, on ne pouvait pas faire ça», explique Frédéric Eggimann, administrateur de la Société de musique.

Des spécialistes de la scène ont été mandatés pour que la solution de replis, le Pavillon des Sports, devienne l'espace d'une soirée une salle de concert. «C'est un gros défi», reconnaît Antoine Marchon. Ce pro sait de quoi il parle. Directeur technique de Festi'neuch, manager de la grande scène du Rock Oz'Arènes ou encore régisseur général du



Antoine Marchon au milieu du Pavillon des sports de La Charrière, bientôt transformé en salle de concert d'un soir. (PATRICK DI LENARDO)

festival de la Cité de Lausanne, il aime les challenges. «Nous allons faire de cette halle une vraie salle de concerts pour un soir».

### Situation pas catastrophique

Au plan acoustique en premier lieu, des rideaux seront tendus aux deux bouts de la salle, afin d'éviter un phénomène d'écho produit par les baies vitrées. «La situation n'est heureusement pas catastrophique», rassure l'ingé-

nier du son Fabian Schild. Lui aussi a de la bouteille en matière de sons. Il a déjà été confronté à ce genre de situation et saura faire de la halle de sport un bon écrin pour les notes de Wolfgang Amadeus.

«Ce qu'il manque dans cette salle, c'est le volume. Ça, ça ne peut pas se créer, mais ça peut se compenser», ajoute Fabian Schild. Ainsi, pour éviter que les derniers rangs perdent de la sonorité, la musique sera très légèrement ampli-

fiée. «Cela devra rester discret, naturel». Techniquement, des rampes métalliques destinées à porter tant la sonorisation que les éclairages devront être fixées aux poutres du plafond.

### Créer une atmosphère

Le son c'est une chose, l'atmosphère en est une autre. Le sol de la salle de gym sera tendu de tapis, pour que les talons hauts de ces dames ne s'y enfoncez pas. Plus de 700 chaises seront

disposées selon le même plan qu'à la salle de musique. L'ambiance sera assurée par un éclairage diffus et indirect, voire par des lustres, histoire de donner une certaine chaleur au lieu. Divers services de la Ville apporteront leur soutien à l'opération. L'on ne dispose toutefois que de peu de temps pour cette métamorphose. Un jour et demi. Rien de plus. Comme la halle est utilisée presque à plein temps par des sportifs de tous acabit, les travaux débuteront le 19 octobre à 13h30 et devront être achevés pour la fin d'après-midi du lendemain. «C'est serré, mais on y arrivera», assure Antoine Marchon.

### Qui supportera les coûts?

«Nous mettrons un accent particulier sur l'accueil des spectateurs, pour compenser ce changement de lieu qui doit faire peur à certains mélomanes», explique Frédéric Eggimann, espérant que cette mésaventure n'entachera pas une saison de spectacles jusqu'alors réussie. Quant à savoir qui supportera les coûts de l'opération, pour l'heure, la Société de musique ne sait pas encore si tout sera à sa charge ou si une éventuelle assurance de chantier interviendra. Et la prochaine date du calendrier de la Société de musique? C'est le 2 décembre, pour les Quatre saisons de Vivaldi. «Cela aura lieu à la Salle de musique. Les travaux seront prêts. On nous l'a garanti!» /PDL

## LES BRÈVES

### Mauvais remède

**CIRCULATION** L'essai de circulation alternée dans l'étroit tunnel sous les voies CFF, entre les numéros 91 et 101 de la rue de l'Hôtel-de-Ville, a été interrompu jeudi en fin d'après-midi. Pour améliorer la sécurité des piétons, la chaussée avait été rétrécie le matin à 5 mètres avec des plots de béton. Des feux lumineux de chantier réagissant à la présence de véhicules avaient été posés pour permettre le passage du trafic alternativement dans un sens puis dans l'autre. Vers 17h, au vu des perturbations trop importantes sur le trafic, le Service du domaine public (SDP) a décidé d'interrompre le test. Durant la journée, tout s'était bien déroulé, même si à l'heure de pointe du matin, des perturbations avaient déjà été notées. D'autres solutions (modification du trottoir, percement d'une petite galerie pour les piétons) vont être examinées par la Ville pour résoudre ce problème. /comm

### Service de médiation

**LOGEMENTS** Conflits entre voisins, mésententes entre bailleurs et locataires: le Service de l'action sociale de la Ville de La Chaux-de-Fonds, via son Office du logement, a mis en place un service de médiation pour aider à la résolution des conflits liés aux logements loués. Une médiatrice est désormais à disposition de tous les habitants ou gérants de la Métropole horlogère. Ce rôle est endossé par Isabelle Peruccio Sandoz, avocate, qui a exercé plus de dix ans auprès de la défunte Autorité régionale de conciliation en matière de baux à loyer. La médiatrice se tient à disposition des bailleurs, locataires, voisins, concierges et autres institutions publiques ou privées potentiellement concernées par des conflits de voisinage ou de location. Ce nouveau service, situé à la rue du Collège 9, est disponible sur rendez-vous et le lundi 8h30-11h30, mardi 14h30-17h, mercredi 14h-17h, vendredi 8h30-11h30. /réd

# Vers une crise du logement pour les autos au Zoo

Par Alain Prêtre

**MOBILITÉ** Des jeunes gens portant une chasuble jaune barrée de la mention Data Collect arpègent ces temps-ci, carnet de notes à la main, les rues voisines du zoo du Bois du Petit-Château. Ils relèvent méthodiquement le nombre de voitures en stationnement dans chaque rue et leur immatriculation. Cette enquête sur mandat de la commune est destinée à évaluer la pression du stationnement dans les proches alentours du zoo. A cela une raison bien précise. Le Musée d'Histoire naturelle devra libérer le bâtiment de la Grande Poste où il est aujourd'hui fin 2016 pour être transféré dans un nouveau bâtiment qui sera construit en lieu et place de l'Ancien Stand. «Cela entraînera un report de visiteurs dans le quartier du Bois du Petit-Château et par con-



Places de parcs limitées aux abords du zoo de la Tchaux (ALAIN PRÊTRE)

séquent un afflux supplémentaire de véhicules», souligne Arnaud Maeder, Conservateur du Musée d'histoire naturelle. Un rapport du Conseil général de La Chaux-de-Fonds remontant à quelques années évacuait l'idée de créer

des places de parc supplémentaires considérant que le quartier en offrait en suffisance. Les choses ont changé. «Il est évident que le week-end les places de stationnement sont super saturées».

Le dépeuplement des premières enquêtes conduites depuis avril -et devant se prolonger jusqu'à Noël-n'a pas encore été réalisé mais il semble bien que le déficit en possibilités de parcage soit déjà une réalité. «Il n'y a pas de grosses réserves pour absorber des véhicules supplémentaires», relève Julien Loyve, responsable de Citec, bureau neuchâtelois d'ingénieurs conseil en mobilité qui a sous-traité à Delta Collect, le travail d'enquête. Ce dernier note en outre que Rue des Electricités, par exemple, au nord-ouest du Bois du Petit-Château, les employés stationnent faute de place sur les trottoirs. L'analyse de l'ensemble des résultats produits par les comptages et divers pointages en cours et à venir devrait confirmer la pénurie déjà chronique en places de parc dans la périphérie du parc zoologique.

Les enquêteurs interviennent dans quatre secteurs. Ils sont six auxquels s'ajoutent des employés du Service du domaine public. «Ils couvrent la plage de 7h30 à 18h30 en effectuant des comptages toutes les demi-heures dans chacune des rues». Les enquêteurs s'intéressent tant aux places publiques qu'aux rues. «Ils notent le nombre de véhicules, la durée de stationnement et leur canton d'origine. Tous ces critères nous permettent d'évaluer la pression sur le stationnement», explique Julien Loyve. Ce travail ne se limite pas aux jours ouvrables mais s'effectue également le week-end. «Nous serons sur le terrain également les 12 et 13 décembre prochains, un week-end d'affluence particulière à cause de la proximité de Noël». L'exploitation des enquêtes fournira donc aux autorités des éléments objectifs de nature à prendre ou non les décisions qui s'imposeraient. «Tout est envisa-

geable, de la création de nouveaux parkings à des durées de stationnement limitées à trois heures par exemple». Julien Loyve évoque encore «la possibilité de synergies avec certaines entreprises du secteur (Corum, Montremo...) qui pourraient mettre à disposition leurs parkings en week-end». Un critère ne semble pas être pris en compte dans l'évaluation des réserves de parcage offertes aux alentours du Bois du Petit-Château: les mesures de stationnement hivernales. Ce dispositif aussi contraignant que restrictif réduit fortement les possibilités de se garer du 1er novembre au 15 avril. Arnaud Maeder précise qu'en parallèle des études en cours une réflexion porte plus globalement sur les moyens d'accès au site du Bois du Petit-Château. «Il y a une volonté de favoriser une desserte multimodale du site que ce soit à pied, à vélo ou en bus». /APR